

Le même M. Brodeur écrivait ou faisait écrire dans son organe, le *Soir*, en 1896 (édition du 18 juin) :

Une des lubies du vieux Tupper, c'est la Fédération Impériale. La Fédération Impériale signifie une alliance plus intime entre l'Angleterre et son empire en général et le Canada spécialement.

Une des conditions de cette alliance serait qu'en temps de guerre, le Canada serait appelé à payer sa part des frais en argent et en homme!

Et comme l'Angleterre est presque toujours en guerre avec quelqu'un, nous aurions continuellement à nous taxer pour trouver l'argent, à tirer au sort pour fournir les hommes!

En retour, l'Angleterre créerait ces drôles baronnets, chevaliers de ceci, commandeurs de cela

Mais le peuple resterait chair à canon!

Et le même M. Brodeur disait bien à lord Tweedmouth en 1907, que le Canada avait fait tout son devoir envers la métropole.

Le principal organe ministériel anglais de la province de Québec, le *Herald* de Montréal, disait en 1907, à propos d'un discours prononcé par M. Brodeur à l'Empire Club de Toronto :

"L'hon. M. Brodeur a donné des explications très ingénieuses, dans son discours à l'Empire Club de Toronto.

"Il n'a peut être pas convaincu les membres de la ligue de la marine que le Canada ait en chantier beaucoup de CONSTRUCTIONS POUR FORMER CE QU'ILS APPELLENT LA FLOTTE CANADIENNE OU LA DEFENSE NAVALE DU CANADA; MAIS IL A CONVAINCU LES CANADIENS QUE L'ON FAIT TOUT CE QUE L'ON PEUT RAISONNABLEMENT FAIRE POUR SAUVER L'AMOUR-PROPRE NATIONAL.

"Tout ce qu'il y a à faire sur nos côtes océaniques que nous puissions faire nous-mêmes et que notre budget nous permet de faire, le Canada le fait et est prêt à continuer à le faire sans y être invité; et cela va de l'éclairage du chemin du Saint-Laurent, de la surveillance des pêcheries maritimes et intérieures, jusqu'à la prise en charge d'Halifax (et bientôt d'Esquimaux).

"Nous avons le droit d'être convaincus que nous portons notre part du fardeau et tant que nous n'aurons rien à nous reprocher de ce côté, il importe peu que d'autres parlent de notre non-participation à des travaux qui incombent à leur incombent.

"Tant que le Canada fera le travail qui lui incombe raisonnablement, tant que la prééminence de la marine marchande britannique rendra nécessaire le maintien d'une marine de guerre anglaise qui ne serait ni diminuée ni augmentée d'une seule pièce d'artillerie si le Canada disparaissait de la mappe-monde, la responsabilité et le fardeau de ce service peuvent être laissés sans injustice, où ils reposent aujourd'hui."

Le *Herald* exprime dans le même article l'opinion que nous devons contribuer davantage au soutien de l'Angleterre "au fur et à mesure que le Canada grandira en richesse et que ses responsabilités augmentent avec ses possibilités", mais ce que cela veut dire, après l'aveu que la flotte anglaise n'existe pas pour la défense des colonies, nous ne le saurons probablement jamais.

En juillet 1903, les Chambres de Commerce de l'Empire, dans un congrès tenu à Montréal, déclarèrent, non pas, comme on l'a prétendu en ces derniers temps, que le Canada devait prendre part à toutes les guerres de l'Angleterre, mais que le Canada, tout en se reconnaissant l'obligation d'aider la métropole, entendait conserver le droit de